



10.04.2013 - 11:36 Uhr

ACS: Une aggravation importante des goulets d'étranglement nécessite des mesures rapides et drastiques

Berne (ots) -

L'Automobile Club de Suisse (ACS) constate avec satisfaction que le Conseil fédéral prend au sérieux la nécessité de prendre des mesures pour maintenir le bon fonctionnement de notre réseau des routes nationales et qu'il constate que la situation des transports sur les routes nationales s'est aggravée nettement plus vite que l'on ne l'avait prévu à l'origine. L'ACS espère maintenant que ces constatations influent aussi sur la «stratégie de développement de l'infrastructure routière» (STEP routes nationales) annoncée pour le milieu de l'année. En même temps, il se demande une fois de plus avec étonnement et consternation comment le gouvernement a jusqu'ici pu tolérer que les points faibles connus et prévisibles depuis des années déjà n'ont pas été éliminés plus tôt, en dépit des réserves disponibles à l'époque dans la caisse routière.

L'ACS approuve en principe les mesures envisagées pour éliminer les goulets d'étranglement dans le réseau des routes nationales. Compte tenu du fait que le trafic routier paie déjà à l'heure actuelle chaque année 9.5 milliards de francs à l'État sous forme d'impôts et de redevances affectées obligatoirement à la route et du renchérissement de la vignette autoroutière déjà décidée, il table sur le fait que le financement du réseau des routes nationales soit également à l'avenir possible sans mettre davantage à contribution les usagers de la route. Dans ce contexte, il contient d'examiner l'utilisation future des fonds provenant de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP) et la prolongation prévue de ce qu'on appelle le «quart NLFA».

Prétendant que les moyens financiers disponibles dans le «Financement spécial du trafic routier» dépassaient les besoins d'un développement futur raisonnable des routes nationales, on a permis la réaffectation partielle de ces fonds au trafic ferroviaire. Maintenant que cette affirmation maintenue pendant des années s'avère fautive, il convient de remettre en premier lieu en question l'affectation de ces fonds à des tâches différentes à celles prévues à l'origine.

C'est par la route que se déroule la grande majorité, à savoir le 80%, du volume suisse des transports. Le fait que, des environ 9.5 milliards de francs provenant du trafic routier, la Confédération n'affecte chaque année que 3 milliards de francs à peine à la route, alors que plus de 5 milliards alimentent le trafic ferroviaire, laisse songeur.

Contact:

Niklaus Zürcher
Directeur Automobile Club de Suisse
Tél. direct: +41/79/341'01'67
E-Mail: nik.zuercher@acs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003636/100735979> abgerufen werden.